

Des questions que pose le guide Evras¹

Jean-Michel Longneaux, philosophe, professeur à l'Université de Namur, Conseiller en éthique chez Unessa, Belgique

1) Un guide ouvert à la critique ?

Est-il possible de critiquer le guide Evras ? Parmi les contestataires, il y a des mouvements ultraconservateurs et/ou religieux qui refusent par principe qu'on aborde dans les écoles des thèmes en lien avec la sexualité. Ils propagent des *fakes news* dont la plupart sont grotesques. Il faut regretter l'impact que ces gens ont sur une frange de la population². Mais ce serait colporter une autre *fake news* tout aussi ridicule que de prétendre que tous ceux qui critiquent le guide sont des conservateurs religieux, transphobes, etc. On ne s'y prendrait pas autrement pour faire taire des voix discordantes.

Le guide lui-même, dans plusieurs chapitres, ne cesse d'ailleurs de répéter qu'il faut développer chez les enfants un esprit critique (par rapport aux normes sociales, et celles de leurs pairs), leur apprendre à se distancer de l'avis de leurs pairs et de la pression parfois exercée par ceux-ci (p. 97, p. 200 par exemple). C'est manifestement ce que font notamment des professionnels de la petite enfance et de l'adolescence qui, malgré le risque de se faire traiter de tous les noms, contestent certains points du guide qui propose... des normes sociales³ en matière d'Evras, et ce faisant, qui se distinguent de leurs pairs qui, eux, soutiennent le guide.

D'où la question suivante : ces points de vue divergents qui traversent la société dans laquelle vivent les enfants/ado ne devraient-ils pas faire partie de ce qui leur est enseigné avec impartialité (ou « neutralité ») afin de nourrir leur esprit critique ? Ou, dit autrement, comment le guide peut-il prétendre développer l'esprit critique des élèves s'il ne reflète pas lui-même les différences de point de vue, et si ses défenseurs cherchent même à étouffer ces divergences ?

2) L'intention du guide

Le guide Evras navigue en permanence entre deux objectifs (cfr p. 16, p. 19, p. 38, p. 59, etc.) : d'un côté, il y est dit, dès l'introduction qui fixe les objectifs du guide, que les animateurs doivent partir des questions posées par les enfants, en tenant compte, bien évidemment, de leur maturité. On constate que les enfants vivent dans une société qui, pour beaucoup d'entre eux et dès leur plus jeune âge, ne les épargne guère. Ils sont exposés à des contenus (via internet) pour lesquels ils ne sont pas préparés, à des situations familiales et à des relations entre pairs qu'on pourrait qualifier de toxiques (abus, harcèlement, inceste, etc.). Il est du devoir des adultes de les accompagner puisque ces expériences peuvent être déstabilisantes, voire

¹ Article publié in *Ethica Clinica*, « Evras : suivons le guide ? », 2024, 116, pp. 11-15

² Cfr sur ce thème *La Revue Nouvelle*, « Des anti-Evras aux anti-genre », n° 6, 2024, 79^e année.

³ à savoir une certaine façon de concevoir l'inclusion, la non-discrimination, la place de la liberté, le rôle et l'importance du consentement, etc.

traumatisantes. Les chapitres du guide offrent donc des repères aux animateurs pour pouvoir répondre à leurs questions, en tenant compte de leur tranche d'âge. Dans ce cas, on croit comprendre qu'on n'abordera pas les thèmes repris dans l'Evras, si les enfants ne les abordent pas eux-mêmes. On s'en tiendra à leurs préoccupations réelles.

Mais d'un autre côté, il est répété, dans ces mêmes pages, que le guide présente les différentes thématiques qui sont autant de matières à voir, en tant que savoir, savoir-faire et savoir-être à acquérir. Il s'agit en effet de s'assurer que les inégalités de savoirs dont pourraient être victimes les enfants soient corrigées. Dans ce cas, l'orientation est totalement différente : les animateurs ont un programme à suivre, des objectifs à atteindre qui ne sont pas nécessairement ceux des enfants présents. Ici, on a davantage l'impression que ce sont donc les adultes qui décident des matières à discuter en animation, en s'adaptant évidemment à l'évolution et au rythme des enfants.

On constate que souvent, dans les débats, ceux qui se montrent réservés et critiques par rapport au guide dénoncent le second objectif au prétexte qu'il peut en résulter une effraction dans le psychisme de l'enfant : on vient avec des thèmes potentiellement étrangers aux centres d'intérêts de certains enfants, et/ou pour lesquels ils ne sont pas préparés. Peu importe que ce soit à tort ou à raison, ils le vivront comme une forme de violence imposée (Or, à juste titre, le guide consacre tout un chapitre à cette question de la violence, pour la condamner fermement, qu'il s'agisse de violence physique, psychologique, culturelle, etc.). Les partisans du guide répondent en mettant en avant, à juste titre, le premier objectif et ses raisons. Mais si ces derniers n'ont pas tort, ils semblent oublier que le second objectif, sujet à inquiétudes légitimes, est lui aussi bien présent dans le guide.

Prenons un exemple concret à partir de ce que le guide lui-même affirme : « *Vers l'âge de 11 ans, de grandes transformations corporelles et hormonales surviennent (période génitale) et réveillent le jeune de sa période de latence...* » (p. 55). Cette notion de « période de latence » est bien connue : elle fait référence, sur le plan psychique, à la mise en veilleuse de la curiosité des enfants à l'égard de la sexualité. Le guide Evras semble donc reconnaître la réalité de cette période de latence. D'où une question : lorsque le guide Evras propose d'aborder des sujets en lien avec la sexualité durant cette période de latence, n'y a-t-il pas là une contradiction ou tout au moins le fait qu'on prend un risque de commettre une effraction dans le psychisme de l'enfant « en latence » ? A moins, bien sûr, que l'on conteste la notion de « période de latence » ? Si oui, par quels auteurs, selon quelles approches ? (mais si on conteste cette notion, alors la phrase citée n'a plus aucun sens). On répondra sans doute que le guide Evras n'impose pas de thème lors des animations mais part des questions des enfants/ados. Mais imaginons le cas d'un enfant qui vient avec des questions que les autres ne se posent pas et qu'ils ne sont pas prêts à entendre : n'y a-t-il pas, pour ces autres, risque d'effraction ?

La question est donc la suivante : ce flottement au niveau de l'usage du guide ne devrait-il pas être clarifié, afin que le guide, qui dénonce toute forme de violence, ne soit lui-même vécu par certains comme leur faisant violence ? S'agit-il de mettre tous les enfants à niveau ou s'agit-il de répondre à leurs questionnements (qui peuvent varier d'une classe à l'autre, d'une école à l'autre) sans chercher à atteindre un quelconque niveau standardisé ?

3) Sauver les enfants de leur imaginaire délirant ?

L'encart de la page 268 légitime les explications dont doivent bénéficier les enfants de 5-8 ans à propos des différentes étapes de la grossesse. Pour les rédacteurs du guide, un tel apprentissage est nécessaire dans la mesure où « *les enfants qui n'acquièrent pas de connaissance sur la grossesse et la naissance inventent leurs propres explications souvent basées sur des mythes* ». On a envie de demander : et alors ? A cet âge-là, en pleine période de latence (cfr point 2), où est le problème ? Quelle place laisser à l'imaginaire et aux histoires que les enfants se racontent pour non pas savoir ce qu'est la vraie vie (ce qui n'est pas vraiment leur souci), mais mettre en langage ce qui les traverse et les anime ? Bref, comme pour l'ensemble des sujets recommandés pour les enfants de 5-8 ans, l'importance de l'imaginaire n'est-elle pas négligée au profit d'une approche scientifique « adultocentrée » ?

4) S'adapter aux enfants/ado ?

A chaque début de chapitre, il est répété dans le guide que les animateurs doivent impérativement tenir compte de l'évolution et du rythme des enfants/ados. Ce souci est louable et semble même salubre. Mais puisque le guide admet que d'une école à l'autre, d'une classe à l'autre, et d'un enfant/ado à l'autre, des différences de maturité peuvent exister, comment, très concrètement, un animateur, pendant une séance de deux heures, peut-il évaluer la situation de chaque élève dans un même groupe, avant de commencer son animation ? Et deuxièmement, s'il constate – ce qui est quasi inévitable – que tous les élèves ne sont pas au même niveau, ne sont pas préparés à entendre les mêmes choses, comment fait-il pour s'adapter à chacun de façon à ce que tous reçoivent les informations qu'ils sont capables d'entendre dans une animation qui se fait en groupe ? Ou, pour le dire autrement, comment faire pour canaliser les questions que certains enfants poseraient, qui pourraient, comme évoqué précédemment, en heurter d'autres dans la même classe ?

5) Des thèmes interpellants

Globalement, si le guide propose des thématiques très positives que l'on ne peut que soutenir, il est regrettable que l'une ou l'autre proposition vienne gâcher l'ensemble. Parmi celles qui restent discutables, on pointera les suivantes.

- p. 190, il s'agit d'expliquer aux jeunes (9-11 ans) comment faire des sextos, des *nude*, sans se mettre en danger (ne pas montrer son visage ou des signes qui permettraient d'identifier la personne ; uniquement si consentement, etc.). Il est salubre que l'on aborde ce thème des sextos. Mais l'angle d'attaque est-il judicieux ? Les adultes n'ont-ils rien d'autre à dire sur cette thématique que de savoir comment ne pas se faire « pincer » ? Doit-on en conclure que des parents, des profs ou des éducateurs et même des animateurs de l'Evras auraient tort d'empêcher ces comportements chez leurs propres enfants ? Pour le demander clairement, le guide ne doit-il pas indiquer comment décourager cette pratique en raison de ses dangers (par exemple la pédocriminalité, quelles que soient les précautions prises), au nom du respect de

soi, de son corps, de sa dignité et de son intimité (qui sont des sujets promus par ce même guide) ?

- p. 169 : « Il est normal d'avoir des doutes sur son orientation sexuelle ». Ce type d'affirmation, telle quelle, ne laisse-t-elle pas penser qu'il n'est donc pas normal de ne pas avoir de doutes ? Ne devrait-on pas écrire qu'il est normal d'avoir des doutes, ou de ne pas en avoir ? Et pour rejoindre la réalité manifestement la plus commune, ne devrait-on pas affirmer que la norme est de ne pas avoir de doute – c'est ce que vit la majorité – mais que pour certains, minoritaires, c'est moins évident et que ça n'en fait pas pour autant des personnes anormales : elles sont simplement confrontées à une possibilité humaine ?

- p. 197 : on y parle du « consentement dans les relations de nature transactionnelle (travail du sexe, prostitution, escort, accompagnement sexuel mais aussi sexe en échange de petits cadeaux, repas, sorties, petites sommes d'argent). » L'accent semble être mis sur l'importance du consentement (on est dans la rubrique consacrée au consentement pour les 12-14 ans). Le problème n'est pas tant qu'on parle du sexe contre argent, avec ou sans consentement. Ce qui choque, c'est que cette pratique soit banalisée, qu'elle passe pour une possibilité parmi d'autres, le seul enjeu étant de s'assurer que celui/celle qui pratique ce type de commerce est consentant. Peut-on imaginer un seul parent qui approuve que son ou ses enfants gagne(nt) de l'argent de poche de cette manière ? Le guide ne devrait-il pas préciser explicitement que cette pratique est, en termes de dignité et de respect de soi, à éviter ? Et est, à l'âge concerné ici, condamné par la loi ? N'est-il pas légitime qu'on attende sur ce point, de la part d'un animateur Evras, qu'il recadre les choses ?

- p. 274, les jeunes devraient apprendre, sous la rubrique « *Périnatalité et 4ème trimestre de la grossesse* », que « *l'instinct maternel* » est « *une notion à déconstruire*. » L'affirmation selon laquelle l'instinct maternel serait une construction sociale à déconstruire n'est-elle pas une thèse encore aujourd'hui contestée (cfr par exemple le concept de « *préoccupation maternelle primaire* » de Winnicott encore utilisé aujourd'hui) ? N'est-ce pas à la diversité des thèses sur ce sujet qu'il faudrait confronter les adolescents, afin de favoriser leur esprit critique ? Au minimum, distinguer ce qu'il y a de construction sociale d'un côté, qu'on ne peut nier, et d'un autre côté, ce qu'il y a d'« instinct maternel » vécu comme tel, il est vrai sous des formes différentes, par beaucoup de mères, et que l'on ne peut pas non plus nier. A pousser le raisonnement du guide Evras jusqu'au bout, si l'instinct maternel n'est qu'une construction sociale, n'affirme-t-on pas alors que la grande majorité des mères qui disent vivre quelque chose qui s'apparente à un tel « instinct » sont donc des victimes de leur culture et vivent dans l'illusion ? Ne peut-on y voir au contraire une expérience unique propre à une grande majorité de femmes, expérience qui doit être libérée de toute récupération idéologique, que ce soit l'idéologie patriarcale qui y voit un motif à soumission, ou l'idéologie « ultraféministe » qui y voit une illusion à éradiquer. Bref, plutôt que de venir avec des théories et des enjeux « politiques », ne pourrait-on pas sur ce thème, écouter ce que disent les femmes concernées, beaucoup témoignant de cet « instinct maternel » tandis que quelques-unes, en effet, disent ne pas le vivre ?

6) Une morale du consentement

L'Evras prétend adopter une position neutre (p. 20) : les animateurs sont sensés informer dans le respect des convictions philosophiques ou religieuses des élèves. En vérité, le guide Evras n'est pas neutre, il défend une morale particulière, au demeurant tout à fait respectable. Elle se résume à deux ou trois principes : 1) l'égalité entre tous et entre toutes les formes de sexualité (inclusion) ; 2) la non-violence, l'absence de rapport de force (sauf dans le cas du sado-masochisme ?) et 3) le consentement. C'est ce dernier thème qui est manifestement central : du moment que les personnes concernées consentent, tout devient acceptable. Il en résulte, en guise de conséquence, un quatrième principe : tout est permis, il n'y a aucune limite, l'individu est totalement libre de consentir à ce qu'il veut, dans le respect du consentement des autres.

Une première question porte sur ce consentement appliqué à l'Evras elle-même : ce principe de consentement, si important, n'implique-t-il pas aussi le consentement à donner pour écouter des professionnels parler de sexualité, pour s'exprimer soi-même sur ces questions-là devant une classe, avec d'autres qu'on n'a pas forcément choisis, avec des professionnels qu'on n'a pas non plus choisis, à un jour et une heure imposée, etc. ? La question est légitime car on parle ici d'intimité (ce n'est pas un cours de mathématique), et cela peut personnellement toucher les enfants ou adolescents (faire « intrusion » et être vécu comme une violence, un moment de gêne, etc. : cfr supra point 2). Ce qui interroge la volonté politique d'en faire une obligation imposée à tous les enfants et adolescents. Pour rester cohérent avec les principes du guide Evras, l'idéal n'est-il pas d'offrir un lieu (à organiser obligatoirement dans les écoles) où, à leur demande, les enfants et les jeunes peuvent venir poser, seuls ou à plusieurs, leurs questions et parler de leur vécu intime (par ex via le PMS présent dans les écoles, lequel peut renvoyer vers des experts si nécessaire), plutôt que d'imposer des moments collectifs avec des objectifs prédéfinis ?

Une seconde question, de fond cette fois, se pose : en laissant croire que tout est acceptable du moment qu'on y consent, ne risque-t-on pas de favoriser par exemple les phénomènes d'emprise ? Les dénonciations notamment d'actrices de cinéma⁴ en témoignent : un/une mineur peut très bien consentir sincèrement à vivre une aventure amoureuse avec un adulte, puis devenu(e) lui-même ou elle-même adulte, se rendre compte qu'il/elle était sous emprise. Ce cas de figure permet de comprendre que le consentement est un vrai problème : à partir de quand, de quel âge y a-t-il réellement consentement ? Le consentement se confond-il avec

⁴ Cfr J. Godrèche, V. Springora, C. Ringer, A. Haenel, I. Le Besco... On est sidéré de voir, de mois en mois, la liste s'allonger sans qu'on en voie la fin. Autant de cas qui nous éclairent sur le fait qu'il peut bien y avoir eu consentement ou apparence de consentement, le problème se trouve du côté d'adultes qui devraient être capables de s'empêcher, de se retenir et de s'interdire ce genre de relation, même si la/le mineur(e) la réclame. Comme quoi, contrairement à ce que notre époque affirme, ce n'est pas le consentement qui peut ici servir de repère. Précisons : le problème du consentement est le suivant : quand quelqu'un dit non, même si c'est pour de mauvaises raisons, il faut inconditionnellement le respecter. Après tout, rien n'est mal fait, la personne pourra toujours changer d'avis plus tard. De ce côté, donc, pas de problème : non, c'est non. Par contre, quand quelqu'un dit oui, rien ne garantit qu'après coup, la personne ne se rétractera pas, ne changera pas d'avis, et se persuadera même n'avoir pas vraiment consenti. Or, entre temps, l'acte pour lequel il y aura eu « consentement » aura eu lieu, et ne pourra plus être effacé...

le fait d'avoir très envie de quelque chose ? Comment comprendre que l'on peut consentir... puis ne plus consentir et regretter d'avoir consenti au point de nier l'avoir jamais fait ? Si un mineur consent à une quelconque pratique qui menace son intégrité, doit-on le laisser faire au prétexte qu'il y consent ? Si un vrai consentement suppose qu'il soit donné librement, en connaissance de causes et de conséquences, sans être influencé par rien : quand donc un réel consentement est-il seulement envisageable puisqu'on est toujours influencé par nos pulsions, nos désirs, notre imaginaire, notre famille, les autres, l'idéologie sociale, etc. et qu'on reste incapable de prévoir les conséquences de nos choix ? Un consentement libre est-il seulement possible ?

7) Hétéronormativité et inclusion

A la page 25, le guide Evras se positionne contre l'hétéronormativité : « Hétéronormativité : Principe de considérer le fait d'être hétérosexuel·le comme étant la norme, allant de soi, comme la référence par défaut et de marginaliser tout ce qui en sort. En d'autres termes, c'est lorsqu'on considère que l'hétérosexualité va de soi, et qu'elle est utilisée par principe en référence. Ce guide pour l'EVRAS se veut inclusif et non-hétéronormatif pour permettre à tous et toutes de pouvoir s'identifier et se reconnaître dans le cadre de l'EVRAS sans être mis·e de côté. » Si l'intention clairement affichée est louable, la façon de s'y prendre n'est-elle pas problématique ? L'intention : n'exclure personne, être, comme on dit aujourd'hui, inclusif. Mais pour y parvenir, faut-il nier le fait de l'hétéronormativité ? Car, dans la réalité, n'est-il pas exact que statistiquement la grande majorité des humains est hétérosexuelle ? C'est cette majorité objective – quantifiable – qui nous oblige tous, qu'on le veuille ou pas, que ça nous plaise ou pas et quelles que soient nos idéologies ou nos orientations sexuelles, à admettre que la norme dans l'espèce humaine, c'est manifestement l'hétérosexualité. Cela une fois admis, on ne peut que rejoindre l'intention et militer pour une société inclusive en éduquant concrètement les individus à respecter primo les différentes manières de vivre cette hétérosexualité, et à respecter secundo toutes les alternatives qui s'en écartent et qui bien évidemment ont le droit d'exister sans subir la moindre discrimination. Après tout, l'hétéronormativité n'est pas nécessairement synonyme d'« exclusion » comme le laisse croire le guide. Bref, pour le dire simplement, pourquoi ne pas choisir la voie qui réconcilie les faits avec l'intention du respect de tous, au lieu de celle qui, pour promouvoir le respect de tous, a besoin de nier les faits, ou de faire comme s'ils n'existaient pas ou comptaient pour rien ? Plutôt que de défendre une inclusivité qui, c'est un comble, *exclut* (symboliquement au moins) l'hétéronormativité, le guide Evras ne ferait-il pas un peu moins d'idéologie et un peu plus de science s'il défendait une hétéronormativité réellement inclusive, qui donc n'exclut personne ?